



## Conseil Municipal

Du  
**28/03/2018**

Réuni à la Mairie de  
Villeparois  
à 20 heures 30

Sur convocation  
adressée par le Maire  
aux conseillers  
municipaux  
le **22/03/2018**

et avis affiché à la  
porte de la mairie ce  
même jour

Nombre de  
conseillers en  
exercice : 11

Président de séance  
**Le Maire  
MICHEL Bruno**

Secrétaire de séance  
**Jean-Pierre  
POUGET**

**DELIBERATION N°  
04**

Déposée le  
/ /2018  
à la Préfecture de la  
Haute-Saône

Affichée le :  
03/04/2018  
A la porte de la Mairie

# REPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

## COMMUNE DE VILLEPAROIS

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\* \* \*

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT LE VINGT-HUIT MARS, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

**ETAIENT PRESENTS:** BAGUET Nathalie, BOURGEOIS Michel, DUARTE SERRA Jean, MICHEL Bruno, MILLOT Pierre-Édouard, POUGET Jean-Pierre, ROYER André, VINCENT Marie-Thérèse, WAIL Mariam

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS:**

BAUGEY Florimond  
BOHN Christelle

Pouvoir donné à :  
MICHEL Bruno  
BOURGEOIS Michel

### VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET LOTISSEMENT 2017

\*\*\*

#### Rapporteur: Le Maire

Je vous propose d'examiner le compte de gestion 2017 puis le compte administratif 2017 du lotissement "Les Coteaux de la Roche ", annexés à la présente délibération.

Ces deux documents ont été vérifiés par Monsieur le Trésorier Principal de la commune, et sont parfaitement conformes.

Aucune opération n'a été réalisée sur ce budget, excepté les opérations de stock. Ce budget enregistre également tant en fonctionnement qu'en investissement le remboursement de l'emprunt de 200 000 € souscrit pour financer, en partie, les travaux de viabilisation.

Cette dépense, d'un montant annuel de 17 205 €, est financée par le budget communal.

		DEPENSES	
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	353 911,85 €	370 113,85 €
	Section d'investissement	362 757,01 €	345 552,61 €
REPORT DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement		83 256,60 €
	Report en section d'investissement	221 552,70 €	
Total réalisation + reports		938 221,56 €	798 923,06 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	0,00 €	0,00 €
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	353 911,85 €	453 370,45 €
	Section d'investissement	584 309,71 €	345 552,61 €
	TOTAL CUMULE	938 221,56 €	798 923,06 €

La dette de ce service s'élève au 31/12/2017 à 110 975,13 €. Le remboursement de cette dette génère une dépense annuelle de 17 204,40 €

Le Maire quitte la séance ; la présidence est assurée par Monsieur Michel BOURGEOIS

**Décision :**

**Vote : 9 : pour : 9 – contre : 0 – abstention : 0**

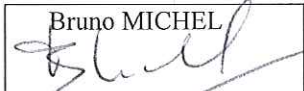
Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le compte de gestion 2017 puis le compte administratif 2017 du lotissement du Coteaux de la Roche.

Les membres du Conseil,

BAGUET Nathalie	BAUGEY Florimond
BOHN Christelle	BOURGEOIS Michel
DUARTE SERRA Jean	MILLOT Pierre-Edouard
POUGET Jean-Pierre	ROYER André
VINCENT Marie-Thérèse	WAI Mariam

Le Maire,

Bruno MICHEL  




Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.